

EXPLANATORY NOTE

While freedom of the press is a necessity in a democracy, responsible reporting is also an essential ingredient. Regrettably, some media capitalizes on sensationalism, often without a thorough investigation of the facts. While apologies and corrections are often later made, they are usually not given the same type or amount of coverage as the initial story. Thus, an erroneous report may be given front page coverage and a correction or modification later tucked away in the back pages of a paper or magazine. This Bill would stress and require a more equitable coverage of the facts in cases where initial news stories were later proved false or misleading. At the same time, while not restricting freedom of the press, this Bill would actually serve to increase the public's respect for that very concept.

NOTE EXPLICATIVE

Si la liberté de la presse est une nécessité démocratique, il est également essentiel que la presse prenne ses responsabilités. Il est regrettable que certains media cultivent le sensationnalisme à outrance, souvent sans vérification sérieuse des faits. Bien que des excuses et corrections soient souvent faites après coup, on ne leur accorde habituellement pas le même genre de traitement ni la même importance ou la même place qu'au reportage initial. Ainsi, un reportage erroné peut paraître en première page alors que la correction ou modification paraît plus tard dans les dernières pages d'un journal ou d'une revue et passe ainsi plus ou moins inaperçue. Ce bill insisterait sur un reportage plus équitable des faits dans les cas où le reportage initial de nouvelles se révèle ensuite faux ou trompeur, et exigerait dans ces cas un reportage plus équitable des faits. En outre, sans restreindre la liberté de la presse, ce bill contribuerait à augmenter le respect du public pour le principe même de cette liberté.